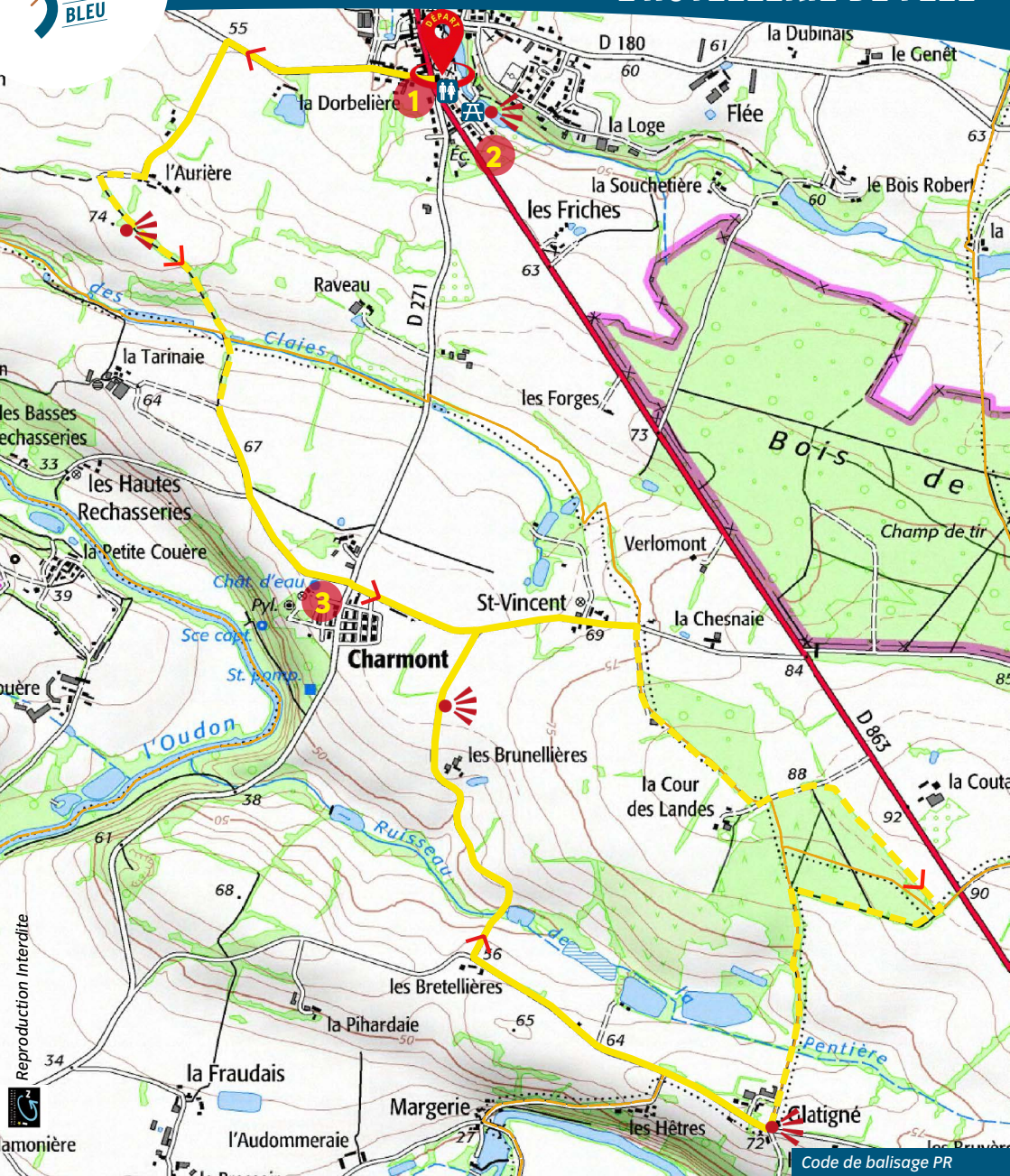


L'HÔTELLERIE DE FLÉE



Reproduction Interdite

10 km
 2h15

Chemin 35 %
 Route

Parking de l'église et de la mairie

Code de balisage PR
 Continuité
 Changement de direction
 Mauvaise direction

Point d'intérêt (voir au dos) sens préconisé Toilettes Aire de pique-nique Point de vue

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

1 À voir dans le bourg



L'église Saint Nicolas est de construction récente (2^e moitié du XIX^e siècle) sauf la base du clocher partie la plus ancienne.

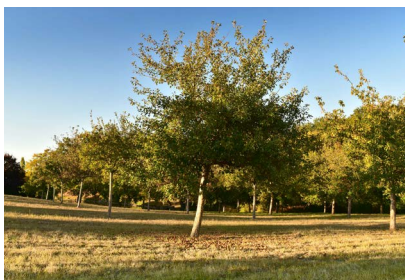
Le clocher abrite trois cloches, la plus petite date de 1851, la moyenne bénie en 1698 fut refondue en 1878 et la plus grosse date aussi de 1878. Les vitraux représentent Saint Nicolas, Saint Sébastien, Sainte Anne, Saint Borromée et Saint Joseph, à l'entrée de la porte latérale se trouve un bénitier du XII^e siècle.

Depuis mai 2022, un nouveau coq trône en haut du clocher. Sa crête culmine à 40 m de hauteur.



L'Hôtellerie de Flée vous accueille dans son grand parc de détente et de loisirs, boisé et fleuri de 6 hectares, avec plan d'eau, des jeux pour enfants, une tyrolienne et un city stade, un chalet magnifique et une salle des fêtes pour organiser vos soirées privées et son minigolf paysager de 18 trous ouvert toute l'année.

2 Le verger conservatoire



Planté en mars 2000, il présente 57 variétés anciennes de pommes soit 115 pommiers de haute tige, pommes à couteau et pommes à cidre. Elles sont utilisées pour la fabrication du cidre et du jus de pomme local. La commune et des habitants bénévoles assurent son entretien.

3 La cité de Charmont



C'est l'une des premières cités minières du ségréen. Construite au début du XX^e siècle, elle accueillait des familles souvent nombreuses. Les maisons étaient généralement constituées de 4 grandes pièces : 2 chambres, un salon et une cuisine.

À DÉCOUVRIR AUX ALENTOURS

• Le château de la Faucille - *visitable*

Merci de rester sur le sentier balisé et de respecter les lieux que vous traversez. Veuillez respecter l'environnement, ne jetez rien sur le circuit. Attention à la circulation automobile lorsque vous empruntez ou que vous traversez les routes. Si vous rencontrez une anomalie (balisage manquant ou dégradé, danger potentiel...), merci de la signaler à randonnees@segreenanjoubleu.fr